Arts Plastiques

23 juillet 2014 - 05 : 55

La Collectivité se fait l'écho de la création contemporaine avec l'objectif pédagogique constant de mettre en place les clefs de compréhension des oeuvres par le public afin d'enrichir et de diversifier le regard sur l'art actuel.

Cette politique de valorisation des arts plastiques, qui se traduit par le soutien à la création d'aujourd'hui, se fonde sur la volonté d'en favoriser l'accès par des actions de sensibilisation et de médiation destinées à un public élargi.

De la même manière, l'enseignement artistique, en direction des enfants, des jeunes et des adultes, dans un objectif d'éducation personnelle ou de formation professionnelle, demeure une mission essentielle.

La Collectivité diffuse des oeuvres anciennes et contemporaines dans les équipements suivants :

- Le Musée des beaux-arts, qui a pour mission de conserver et enrichir ses collections, de programmer des expositions temporaires, de concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à favoriser l'égal accès de tous à la culture,
- La Maison de la Fontaine, qui programme des expositions en favorisant les partenariats, en proposant des cartes blanches et des tremplins aux jeunes artistes.
- Le centre d'art contemporain Passerelle, association conventionnée, qui propose des expositions et des événements liés à la découverte de l'art contemporain et met en oeuvre des actions de médiation.

Brest renforcera son soutien à la création, notamment dans la perspective de l'émergence de jeunes artistes. Une réflexion s'engagera sur les résidences d'artistes, et la mise à disposition d'ateliers en favorisant la mutualisation. Elle sera attentive aux nouvelles formes d'expression artistiques (art numérique par exemple) et encouragera les projets associatifs, les collaborations entre les artistes (professionnels ou amateurs) et la population.

La Collectivité permet une diffusion des oeuvres d'art contemporain comme du patrimoine la plus large possible sur l'ensemble du territoire, en développant les lieux d'exposition dans les équipements publics comme les mairies, les bibliothèques, etc.

Elle relance une politique de commande publique, en mettant en oeuvre l'application systématique du 1 % artistique pour chaque nouveau projet de construction.

Dans le cadre de la réalisation du tramway, une commande artistique est lancée qui permettra de marquer l

’ambition brestoise en matière d’arts plastiques et de soutien aux artistes, d’investir l’espace public, d ’accompagner la mutation urbaine de notre agglomération, et de constituer une collection d’art contemporain à ciel ouvert.

Enfin, Brest contribue à la formation en arts plastiques à visée professionnelle ou personnelle. L’École supérieure d’arts a pour mission de préparer les étudiants aux diplômes nationaux et d’assurer l’organisation de cours péri et post-scolaires ouverts aux amateurs. Elle se prépare à deux évolutions : d’une part son intégration à un Établissement public de coopération culturelle (EPCC) à l’échelle régionale avec les écoles supérieures d’arts de Quimper, Lorient et Rennes ; d’autre part, la possibilité de s’installer dans un nouvel équipement sur le plateau des Capucins.